

1. Identification de la substance ou du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit: LANGLOCK (typographe)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et

Utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Attractifs spécifiques à l'espèce pour les scolytes (agents d'évaporation), phéromone pour les bostryches.

1.3 Coordonnées du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité

Entreprise:

SINTAGRO SA

Chasseralstrasse 1-3

CH-4900 Langenthal

Téléphone: 062 398 57 57

Information:

sintagro@sintagro.ch

1.4 Numéro d'urgence

TOX INFO SUISSE : tél. 145 (24h/24)

2. Dangers potentiels

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Flam. liquide 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables

irritation de la peau 2

H315 Provoque une irritation cutanée

Eye Irrit 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

2.2 Éléments de marquage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



GHS02



GHS07

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SINTAGRO AG

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

LANGLOCK (typographe)

Mot d'avertissement : Danger

Avertissements de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Consignes de sécurité:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 De la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres
Éloignez les sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du
visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à
l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirez les lentilles de contact. Continuez à
rincer.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever
immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un
médecin/.../en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

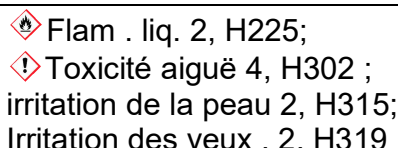
3. Composition/informations sur les composants

3.1 Matières

N'est pas applicable

3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

Phéromone, produit avec agent de vaporisation (VP)

Ingrédients dangereux	Numero CAS Numéro CE		
2-méthylbut-3-ène-2-ol	115-18-4 204-068-4		50-100%

Le texte des phrases de risque se trouve à la rubrique 16.

4 . Mesures de premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Retirer immédiatement tout vêtement souillé par le produit.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après inhalation: respirer de l'air frais, consulter un médecin en cas de symptômes.

Après contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.

Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, paupières écartées, suivi d'un examen par un ophtalmologiste.

Après ingestion: Rincer immédiatement la bouche. Consultez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

4.3 Indications d'attention médicale immédiate ou de traitement spécial:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Agents d'extinction appropriés: CO₂ , sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité : Eau à grand jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange en question

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial:
Porter un appareil respiratoire autonome.
porter une protection complète.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles , équipement de protection et en cas d'urgence
procédures applicables

Évitez le contact avec les yeux.

Porter un équipement de protection. Éloignez les personnes non protégées.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un matériau liant les liquides (sable, kieselguhr, liant acide, liant universel). Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Informations pour une manipulation sans danger : voir rubrique 7.

Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.

Informations sur l'élimination, voir section 13.

7. Manipulation et STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer au travail.

Protection incendie et explosion :

Tenir à l'écart des sources d'ignition - ne pas fumer.

des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Stockage:

Exigences pour les salles de stockage et les conteneurs :

Conserver dans un endroit bien aéré, frais et sec.

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Conserver à l'écart des agents oxydants.

Autres informations sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage : 3

7.3 Utilisations finales spécifiques

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Composants avec limites d'exposition professionnelle	
115-18-4 : 2-méthylbut-3-èn-2-ol	
AGW	2 mg/m ³ ; 0,6 ppm

8.2. Limitation et surveillance de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Enlevez immédiatement les vêtements sales et trempés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire : Pas nécessaire si la pièce est bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante et de concentrations plus élevées ou d'exposition prolongée : filtre combiné pour gaz/vapeurs organiques, inorganiques, acides inorganiques et basiques.

Protection des mains : Gants de protection appropriés résistants aux produits chimiques (EN 374) même pour un contact direct prolongé (recommandé : indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374) : par exemple en caoutchouc nitrile (0,4 mm), chloroprène caoutchouc (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), etc.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protection latérale (lunettes à monture) (par exemple EN 166).

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs (selon EN 14605 pour les éclaboussures ou EN ISO 13982 pour la poussière).

Mesures générales de protection et d'hygiène : Les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être observées. Le port de vêtements de travail fermés est recommandé.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	térébenthine
Valeur pH :	non déterminé
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
Point d'éclair :	11 °C (2-méthylbut-3-ène-2-ol)
Auto-inflammable :	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif, mais la formation de mélanges explosifs vapeur/air est possible.
Limites explosives :	
inférieur	non déterminé
supérieur	9,4 vol % (2-méthylbut-3-en-2-ol)
Pression de vapeur 50°C :	137 hPa (2-méthylbut-3-ène-2-ol)
Densité :	non déterminée
Coefficient de partage n- octanol /eau :	0,66 log POW (2-méthylbut-3-en-2-ol)

viscosité

dynamique : non déterminé

cinématique : non déterminé

9.2 Autres informations : pas d'autres informations disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune information supplémentaire disponible.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter :

Aucune décomposition si utilisé conformément aux instructions .

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Réagit avec les agents oxydants

10.4 Conditions à éviter : Sources d'inflammation

10.5 Matières incompatibles : Agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu si les réglementations/remarques pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (2-méthylbut-3-en-2-ol)

DL50 rat (voie orale) : 1 870 mg/kg

LD50 rat (dermique) : > 1 640 mg/kg

CL50 rat (inhalation): > 21,2 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire/cutanée : Aucune information supplémentaire disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Pas d'informations complémentaires disponibles.

Cancérogénicité : Aucune information supplémentaire disponible.

Toxicité pour la reproduction : Aucune information supplémentaire disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Pas d'informations complémentaires disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

12 Informations environnementales

12.1. toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SINTAGRO AG**

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

LANGLOCK (typographe)

12.2 Persistance et dégradabilité : Difficilement biodégradable

12.3. Potentiel bioaccumulatif

12.4. Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Informations générales : Ne laissez pas le produit pénétrer dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

12.6. Autres effets indésirables : pas d'autres informations disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Remettez les packs vides à la déchetterie. Remettez les résidus de produit pour élimination à un point de collecte municipal, un point de collecte des déchets dangereux ou le point de vente. La réutilisation de l'emballage est interdite.

Catalogue européen des déchets

02 01 08 Déchets chimiques agricoles contenant des substances dangereuses.

14. Informations sur le transport

14.1 Numéro ONU

ADR, RID, ADN, IMDG, IATA ONU1993

14.2 Désignation officielle de transport
de l'ONUADR/RID/ADN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (2-
méthyl-3-butène-2-ol)IMDG, IATA LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (2-méthylbut-
3-ène-2-ol).

14.3 Classes de transport

ADR, RID, ADN, IMDG, IATA

Classe 3 Liquides inflammables
étiquette de danger 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SINTAGRO AG**

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

LANGLOCK (typographe)

14.4 Groupe d'emballage ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers environnementaux Polluant marin	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention : liquides inflammables
nombre de Kemler	30
Numéro EMS	FE, SE
Transport / informations complémentaires ADR/RID/ADN	
Quantités Limitées (QL)	5L
Quantités exemptées (QE)	Codage E1
catégorie promotionnelle	3
code de restriction des tunnels	J/E
IMDG	
Quantités limitées (QL)	5L
excepté quantités (QE)	Codage E1

15 Législation

15.1 Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

814.81 Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux (Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim)

813.11 Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim)

SR 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets OMoD

SR 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets.

Préparation / N° CPID BAG : 517766-61

Pour une utilisation par des utilisateurs professionnels uniquement.

Surveiller le vol des scolytes (monitoring)

La réutilisation de l'emballage est interdite.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16. Autres informations

Texte intégral des classifications, y compris les classes de danger et les mentions de danger, si mentionné dans la section 2 ou 3 :

Flam. liquide _ Liquides inflammables

aigu toxique . aigu toxicité

Skin Corr./ Irrit . Corrosion/irritation cutanée

Oeil Dam./ Irrit . Lésions oculaires graves/irritation oculaire

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, ils ne constituent pas une garantie des propriétés du produit et ne constituent pas une relation juridique contractuelle.